

Revue de presse

Journal : Le Bilan
Date : 28.10.2022

Décryptage



Le bâtiment, inauguré au printemps 2019, a coûté 32 millions de francs.

Environ 5000 clients vers 58 pays

La création de cette plateforme aéroportuaire est née de la volonté des autorités politiques et économiques régionales. Percevant les atouts qu'ils pouvaient tirer de l'aéroport militaire de Payerne, ils se sont battus pendant de longues années pour convaincre les Forces aériennes suisses de faciliter l'usage civil de leur base. Leur persévérance a finalement payé: 3400 mouvements annuels sont autorisés depuis 2013 contre 800 auparavant. Encore fallait-il trouver un acteur privé aux côtés de la Commune de Payerne pour construire une infrastructure ad hoc. Déjà présent dans cette branche, Damien Pillier a saisi cette occasion pour investir.

TRANSPORT Payerne Airport décolle grâce à la clientèle d'affaires

La plateforme aéroportuaire de la Broye enregistrera un nombre record de vols en 2022. Elle constitue un enjeu économique important pour cette région.

JEAN-PHILIPPE BUCHS

Payerne Airport décolle! Au cours des cinq dernières années, le nombre de mouvements aériens civils (décollages et atterrissages) s'est envolé de 296 à 1157. Et il devrait franchir la barre de 1600 pour 2022. «Mon objectif est de faire de Payerne Airport un hub pour la clientèle d'affaires», affirme Damien Pillier. Le promoteur immobilier et homme d'affaires fribourgeois a joué un rôle décisif dans le déploiement de cette infrastructure située au cœur du plateau suisse entre Lausanne et Berne.

Il a injecté 27 millions de francs sur un investissement total de 32 millions de francs dédié à la construction d'un bâtiment qui a été inauguré au printemps 2019. Celui-ci comprend un terminal pour les passagers, un espace destiné aux équipages avec lounge et quatre chambres de repos, des surfaces administratives et un hangar

pour avions. Le règlement d'exploitation précise que seuls des déplacements en lien avec une activité économique sont autorisés. Il exclut tout vol de loisir.

«Le développement de Payerne Airport est une opportunité économique importante pour notre région. Il vise non seulement à faciliter les déplacements d'affaires, mais doit surtout permettre d'attirer des entreprises dans les deux zones de développement économique attenantes», insiste Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye fribourgeoise et président de la Coreb (Communauté régionale de la Broye). De son côté, le CGBa (l'organisme de promotion économique des cantons de Suisse occidentale) estime que c'est surtout la création de l'Aéropôle qui est déterminante. «Sis à côté de l'aéroport, ce nouveau parc technologique autour des activités aéronautiques constitue une opportunité pour des acteurs étrangers qui envisagent de s'implanter en Suisse», relève son directeur Thomas Bohn.

«Payerne Airport doit surtout permettre d'attirer des entreprises dans les deux zones de développement économique attenantes.»

Nicolas Kilchoer,
préfet de la Broye fribourgeoise

Depuis la mise en service des nouvelles installations, sa société Speedwings Business dirige les opérations aéroportuaires avec huit collaborateurs. Elle a pris en charge environ 5000 clients, dont la majorité provient du canton de Fribourg, puis de Vaud, Berne et Neuchâtel. En trois ans et demi, les vols directs ont relié Payerne Airport à 347 villes (principalement en Europe) dans 58 pays et sur quatre continents. Ses dirigeants affirment que son attractivité passe désormais par davantage de flexibilité. Aujourd'hui, aucun vol civil n'est autorisé le dimanche. Or la demande existe. Après avoir consulté les communes riveraines, une demande d'extension de l'horaire vient d'être déposée auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile. Une réponse positive devrait entraîner une augmentation des mouvements aériens annuels à environ 3000 et une meilleure fréquentation des hangars pour avions, dont l'agrandissement est envisagé pour 2025.

Afin que les jets réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, Payerne Airport prévoit de commercialiser en 2023 du carburant 10% moins polluant, puis, dans un second temps, du carburant synthétique. ■

PHOTO: AERODIVIAUT